

Table des matières

- ➔ [TURCOT : le projet routier devenu projet de développement urbain](#)
- ➔ [Autorisation environnementale](#)
- ➔ [Une image vaut mille mots](#)
- ➔ [Le logement au cœur des rencontres avec les citoyens](#)
- ➔ [Des rencontres sous le signe du respect et de la collaboration](#)
- ➔ [Le ministre Hamad salue l'initiative d'un comité de vigilance sur le transport collectif](#)

- ➔ [Pour nous joindre](#)

TURCOT : le projet routier devenu projet de développement urbain

Le projet Turcot est l'un des plus importants chantiers que connaîtra le Québec dans les prochaines années : il s'agit de reconstruire les échangeurs Turcot, De La Vérendrye, Angrignon et Montréal-Ouest, de même qu'une portion des autoroutes 15, 20 et 720.

Le projet bonifié que j'ai annoncé le 9 novembre dernier, mise sur le transport collectif, limite les expropriations, réduit les remblais au profit des structures et intègre au moins 37 des 39 avis du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. C'est aussi un projet aux couleurs de Montréal : économiquement fort, une infrastructure sous le signe du développement durable, une signature urbaine à la hauteur d'une métropole de classe mondiale et une cohabitation entre urbanisme et vie citoyenne.



Un nouvel outil d'information

Le nombre de personnes prenant part à ce projet est colossal; le partage d'information est donc une clé essentielle à son bon déroulement.

Lors de la conférence de presse, je m'étais engagé à ce que tous les intervenants liés de près ou de loin au projet soient informés des développements de celui-ci. Afin de favoriser ce partage d'information, le ministère des Transports produira un bulletin d'information dont voici le premier numéro. Ce bulletin paraîtra régulièrement et vous y trouverez de courts textes informatifs sur l'état du dossier et sur ses différentes facettes. Le répertoire d'envoi sera d'ailleurs continuellement actualisé pour y intégrer tous ceux et celles qui souhaitent contribuer à sa réalisation. Parce que Turcot, c'est un chantier d'aujourd'hui conçu et pensé en fonction des besoins de demain.

Je profite aussi de l'occasion pour vous offrir mes meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année qui débute. Que l'année 2011 vous procure santé et succès dans vos activités personnelles et professionnelles.

Le ministre des Transports,

Autorisation environnementale

Le décret concernant la délivrance d'un certificat d'autorisation pour le projet Turcot a été publié dans la Gazette officielle du Québec. Vous trouverez dans ce décret un lien vers le rapport d'analyse environnementale produit par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Vous y trouverez aussi les éléments qui devront faire l'objet d'échanges avec les partenaires :

- La révision de la géométrie du cadran nord-est de l'échangeur Turcot;
- L'élaboration du projet AccèsLogis Québec;
- Le design, les matériaux et l'architecture des murs antibruit;
- L'optimisation et le suivi des mesures de sécurité;
- La planification des déplacements de camions lors des travaux;
- L'intégration des résultats de l'analyse portant sur l'aménagement du parcours d'entrée de la ville dans le corridor des autoroutes 15, 20 et 720, notamment sur certains éléments significatifs du projet tels les ponts et les différentes places publiques;
- Les espaces verts, les emprises et les espaces résiduels tels les aménagements du sentier au pied de la falaise Saint-Jacques, les places publiques (jardins, potagers, etc.), les espaces résiduels à l'arrière des résidences sur la rue Cazalais, les talus et les murs de soutènement;
- La mise en valeur de l'écoterritoire de la falaise Saint-Jacques; Les mesures de transport collectif temporaires et permanentes supplémentaires et l'aménagement des pistes multifonctionnelles et leur raccordement aux réseaux existants et projetés;
- Les mesures de protection supplémentaires pour l'usine de traitement de l'eau potable Atwater du canal de l'Aqueduc; Les infrastructures municipales (réseaux d'égout et d'aqueduc, chutes à neige, écocentres, clos de voirie, etc.).

[Haut de la page](#)

Une image vaut mille mots

Turcot vous intéresse ? Apprenez à connaître les différents aspects du projet Turcot à travers différentes capsules vidéo dont les acteurs sont les spécialistes qui travaillent à concrétiser ce projet. Venez jeter un coup d'œil à la vingtaine de capsules vidéo mises en ligne sur Youtube ou encore sur le site Internet www.turcot.gouv.qc.ca.

[Haut de la page](#)

Le logement au cœur des rencontres avec les citoyens

Le Ministère a invité les citoyens directement concernés par les acquisitions de bâtiments ou parties de terrains résidentiels à des rencontres d'information qui se sont tenues les 16, 17 et 18 novembre dernier. C'est en compagnie de représentants de la Direction de l'habitation de la Ville de Montréal et de Bâtir son quartier, un groupe de ressources techniques en habitation

communautaire, que le Ministère a fait le point sur l'enjeu des acquisitions résidentielles requises par le projet. Des solutions novatrices seront proposées pour le relogement des citoyens habitant au 780, rue Saint-Rémi et sur la rue Selby. Rappelons qu'à la suite de modifications apportées au projet d'origine, il n'y a pas d'expropriations de bâtiments sur les rues Cazalais et Desnoyers.

[Haut de la page](#)

Des rencontres sous le signe du respect et de la collaboration

Depuis le dévoilement du projet, des représentants du MTQ ont rencontré le conseil d'administration du Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO) ainsi qu'une vingtaine d'organismes du Conseil régional de l'environnement (CRE) de Montréal. Ces rencontres ont permis de présenter les bonifications apportées au projet, d'échanger avec les membres et de répondre à leurs questions. Lors de ces rencontres, le MTQ a d'ailleurs esquissé quelques pistes de collaboration possible avec les organismes.

[Haut de la page](#)

Le ministre Hamad salue l'initiative d'un comité de vigilance sur le transport collectif

Le 18 novembre dernier, à la suite de l'annonce de la création d'un comité de vigilance sur le transport collectif réunissant plusieurs organismes environnementaux et sociaux montréalais, le ministre des Transports, M. Sam Hamad a réaffirmé son engagement ferme à réaliser les mesures annoncées en matière de transport collectif dans le projet Turcot.

« L'initiative de ces groupes est tout à fait louable et constructive. Il s'agit d'un geste d'ouverture qui va dans le sens de leur réaction initiale au dévoilement du nouveau projet Turcot saluant nos engagements en matière de transport collectif, tout en rappelant leurs objectifs de réduction des gaz à effet de serre et de transfert modal accru. Nous partageons ces préoccupations envers le développement durable et entendons collaborer aux travaux de ce comité de vigilance », a déclaré le ministre des Transports, M. Sam Hamad.

[Haut de la page](#)

